

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## PROCYCLE Engine Start Fix

Date de révision: 21.01.2019

Code du produit: 2119

Page 1 de 10

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

**1.1. Identificateur de produit**

PROCYCLE Engine Start Fix

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	CTP GmbH	
Rue:	Saalfelder Strasse 35h	
Lieu:	D-07338 Leutenberg	
Téléphone:	+49 (0)36734 230-0	Téléfax: +49 (0)36734 230-22
e-mail:	msds@bluechemgroup.com	
Interlocuteur:	Jens Moeller, Dipl.-Chem.	Téléphone: +49 (0)36734 230-19
Internet:	www.bluechemgroup.com	

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** GBK GmbH: +49-(0)6132-84463 (24/7)**Information supplémentaire**

Numéro d'article: 65050 (10004880)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Aérosol: Aerosol 1

Danger par aspiration: Asp. Tox. 1

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Aérosol extrêmement inflammable.

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

oxyde de diéthyle éther éthylique

pentane

acétone; propane-2-one; propanone

**Mention** Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H222

Aérosol extrêmement inflammable.

H229

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H336

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**PROCYCLE Engine Start Fix**

Date de révision: 21.01.2019

Code du produit: 2119

Page 2 de 10

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  
P260 Ne pas respirer Aerosol.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.  
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.  
P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.  
P501 Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

**Étiquetage particulier de certains mélanges**

- EUH019 Peut former des peroxydes explosifs.  
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**2.3. Autres dangers**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

mélange de solvants

Aérosol gaz de propulsion:  
mixture propane/butane

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## PROCYCLE Engine Start Fix

Date de révision: 21.01.2019

Code du produit: 2119

Page 3 de 10

## Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
74-98-6	propane			25 -< 50 %
	200-827-9		01-2119486944-21	
	Flam. Gas 1, Compressed gas; H220 H280			
60-29-7	oxyde de diéthyle éther éthylique			10 -< 25 %
	200-467-2		01-2119535785-29	
	Flam. Liq. 1, Acute Tox. 4, STOT SE 3; H224 H302 H336 EUH019 EUH066			
109-66-0	pentane			10 -< 25 %
	203-692-4		01-2119459286-30	
	Flam. Liq. 2, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H225 H336 H304 H411 EUH066			
67-64-1	acétone; propane-2-one; propanone			2,5 -< 10 %
	200-662-2		01-2119471330-49	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336 EUH066			
106-97-8	Butane			2,5 -< 10 %
	203-448-7		01-2119474691-32	
	Flam. Gas 1, Compressed gas; H220 H280			
75-28-5	isobutane			2,5 -< 10 %
	200-857-2		01-2119485395-27	
	Flam. Gas 1, Compressed gas; H220 H280			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

## 4.1. Description des premiers secours

## Indications générales

Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger.  
Changer les vêtements imprégnés.

## Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de perte de conscience, allonger la personne sur le côté et bien la caler pour le transport.

## Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.  
En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

## Après contact avec les yeux

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 5 minutes. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

## Après ingestion

NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**PROCYCLE Engine Start Fix**

Date de révision: 21.01.2019

Code du produit: 2119

Page 4 de 10

**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Jet d'eau en aspersion.**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

S'étale à la surface de l'eau. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'épanchent au niveau du sol

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

**Information supplémentaire**

En cas d'incendie, refroidir les récipients menacés avec de l'eau.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une aération suffisante. Porter un vêtement de protection approprié résistant aux solvants EN 465  
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Eviter le contact avec la peau et les yeux.  
Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avvertir les autorités compétentes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Explosif. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

**Préventions des incendies et explosion**

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.  
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Le sol doit être étanche, sans joints et non absorbant. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Ne pas conserver à des températures supérieures à: 50 °C  
Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## PROCYCLE Engine Start Fix

Date de révision: 21.01.2019

Code du produit: 2119

Page 5 de 10

## Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
67-64-1	Acétone	500	1210		VME (8 h)	
		1000	2420		VLE (15 min)	
60-29-7	Oxyde de diéthyle	100	308		VME (8 h)	
		200	616		VLE (15 min)	
106-97-8	n-Butane	800	1900		VME (8 h)	
109-66-0	n-Pentane	1000	3000		VME (8 h)	

## Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX, 2016 (INRS)

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
67-64-1	Acétone	Acétone	100 mg/l	Urine	en fin de poste

**8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures d'hygiène**

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

**Protection des yeux/du visage**

En cas de risque de projection porter des lunettes de sécurité.

**Protection des mains**

Porter les gants de protection homologués :

FKM (Caoutchouc fluoré).

NBR (Caoutchouc nitrile).

**Protection respiratoire**

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Aérosol
Couleur:	incolore
Odeur:	caractéristique
pH-Valeur:	non déterminé
<b>Modification d'état</b>	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44,5 °C
Point d'éclair:	-97 °C
Limite inférieure d'explosivité:	1,4 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	36 vol. %
Pression de vapeur: (à 20 °C)	4500 hPa
Densité (à 20 °C):	0,6 g/cm <sup>3</sup>

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## PROCYCLE Engine Start Fix

Date de révision: 21.01.2019

Code du produit: 2119

Page 6 de 10

Hydrosolubilité: peu soluble  
(à 20 °C)

Teneur en solvant: 96,7 %

**9.2. Autres informations**

Aucune donnée

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Aucune information disponible.

**10.2. Stabilité chimique**

Aucune décomposition selon utilisation prescrite.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de réactions dangereuses connues.

**10.4. Conditions à éviter**

Aucune décomposition selon utilisation prescrite.

Ne pas conserver à des températures supérieures à: 50 °C

Conserver à l'écart de la chaleur.

**10.5. Matières incompatibles**

Aucune information disponible.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Pas de réactions dangereuses connues.

Monoxyde de carbone.

Dioxyde de carbone.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

N° CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
60-29-7	oxyde de diéthyle éther éthylique					
	orale	DL50 mg/kg	1215	Rat		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 mg/l	73000	Rat		
109-66-0	pentane					
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	364 mg/l	Rat	GESTIS	
67-64-1	acétone; propane-2-one; propanone					
	orale	DL50 mg/kg	5800	Rat	RTECS	
	cutanée	DL50 mg/kg	20000	Lapin	IUCLID	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	76 mg/l	Rat		

**Irritation et corrosivité**

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

Irritant pour les yeux : irritation possible.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## PROCYCLE Engine Start Fix

Date de révision: 21.01.2019

Code du produit: 2119

Page 7 de 10

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**12.1. Toxicité**

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
109-66-0	pentane					
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	9,74	48 h	Daphnia magna	IUCLID
67-64-1	acétone; propane-2-one; propanone					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	5540	96 h	Onchorhynchus mykiss	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	6100	48 h	Daphnia magna	

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Aucune information disponible.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

S'étale à la surface de l'eau.

faible potentiel d'accumulation biologique.

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
74-98-6	propane	2,36
109-66-0	pentane	3,39
67-64-1	acétone; propane-2-one; propanone	-0,24
75-28-5	isobutane	2,8

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Aucune information disponible.

**12.6. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne pas éliminer avec les déchets domestiques.

**Code d'élimination des déchets - Produit**

200199 DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT; fractions collectées séparément (sauf section 15 01); autres fractions non spécifiées ailleurs

**Code d'élimination des déchets - Résidus**

070104 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la fabrication, formulation, distribution et utilisation (FFDU) de produits organiques de base; autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques; déchet dangereux

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## PROCYCLE Engine Start Fix

Date de révision: 21.01.2019

Code du produit: 2119

Page 8 de 10


**Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés**

150104 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages métalliques


**L'élimination des emballages contaminés**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)**

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1950
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	AÉROSOLS mixture propane/butane oxyde de diéthyle éther éthylique
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	2
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	-
Étiquettes:	2.1
	
Code de classement:	5F
Dispositions spéciales:	190 327 344 625
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité dégagée:	E0
Catégorie de transport:	2
N° danger:	-
Code de restriction concernant les tunnels:	D

**Transport fluvial (ADN)**

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1950
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	AÉROSOLS mixture propane/butane oxyde de diéthyle éther éthylique
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	2
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	-
Étiquettes:	2.1
	
Code de classement:	5F
Dispositions spéciales:	190 327 344 625
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité dégagée:	E0

**Transport maritime (IMDG)**

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1950
--------------------------	---------



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## PROCYCLE Engine Start Fix

Date de révision: 21.01.2019

Code du produit: 2119

Page 9 de 10

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**AEROSOLS  
mixture propane/butane  
oxyde de diéthyle éther éthylique**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

2.1

**14.4. Groupe d'emballage:**

-

Étiquettes:

2.1



Marine polluant:

-

Dispositions spéciales:

63, 190, 277, 327, 344, 381,959

Quantité limitée (LQ):

1000 mL

Quantité dégagée:

E0

EmS:

F-D, S-U

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****14.1. Numéro ONU:**

UN 1950

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**AEROSOLS, inflammable  
mixture propane/butane  
oxyde de diéthyle éther éthylique**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

2.1

**14.4. Groupe d'emballage:**

-

Étiquettes:

2.1



Dispositions spéciales:

A145 A167 A802

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

30 kg G

Passenger LQ:

Y203

Quantité dégagée:

E0

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 203

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 75 kg

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 203

IATA-Quantité maximale (cargo): 150 kg

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR

non

L'ENVIRONNEMENT:

Matières dangereuses:

Aucune information disponible.

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune information disponible.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Informations réglementaires UE

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**PROCYCLE Engine Start Fix**

Date de révision: 21.01.2019

Code du produit: 2119

Page 10 de 10

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3: pentane

Inscription 28: Butane; isobutane

2004/42/CE (COV): 584,1 g/l

**Information supplémentaire**

Contient: (Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents)

&gt; 30 % hydrocarbures aliphatiques

**Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

**Information supplémentaire**

En ce qui concerne la DIRECTIVE 2008/105/CE, aucun des ingrédients n'est inscrit.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Aerosol 1; H222-H229	Sur la base des données de contrôle
Asp. Tox. 1; H304	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2; H319	Principe d'extrapolation "Aérosols"
STOT SE 3; H336	Principe d'extrapolation "Aérosols"
Aquatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H224	Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH019	Peut former des peroxydes explosifs.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*